

acides minéraux; il faut les préférer quand on a besoin d'astringens forts & qui agissent promptement. Mais quand il faut des astringens doux, qui n'agissent point d'une manière trop prompte, il faut préférer le suc de plantain, d'ortie, le cachou, le sang-dragon, &c.

Les préparations pharmaceutiques astringentes sont la poudre astringente, dont la dose est depuis douze grains jusqu'à un gros; les pilules astringentes, qu'on donne à celle de six grains jusqu'à un scrupule; les pilules teintes d'Helvetius, qu'on emploie depuis quatre grains jusqu'à un demi-gros; le sirop de grande consoude, qui est un excellent astringent; celui de myrthe, de grenade, le sirop magistral astringent. Tous ces sirops se donnent à la dose d'une once ou une once & demie, dans des potions & des véhicules convenables. Il y a aussi la confection hyacinthe, le diascordium, &c. dont nous avons parlé ailleurs.

 É M O L L I E N S.

LES émolliens, que l'on appelle aussi relâchans, inviscans, anodins, sont des médicamens qui ont la propriété de diminuer la sécheresse de la fibre, de détendre, relâcher, & de donner plus de consistance aux humeurs. Ils sont employés principalement dans les maladies inflammatoires, dans le cas de flux séreux très-abondans; quand il y a chaleur, irritation, acrimonie quelconque. Alors ils humectent, relâchent, amollissent, & deviennent anodins en détendant la fibre, & en diminuant l'éréthisme, l'acrimonie humorale, & la sensation douloureuse qui en étoit la suite. Comme émolliens, on les emploie dans les inflammations des différens organes, comme la pleurésie, la péripneumonie, l'inflammation de bas-ventre, dans le cas de poisons corrosifs avalés, dans les douleurs des voies urinaires, sur-tout quand elles sont un peu inflammatoires, dans les dévoiemens, les flux séreux

par l'uretre ou la matrice, quand ils sont accompagnés de douleur dans les hémorrhagies, par quelque organe qu'elles aient lieu. Mais quand ils sont continués trop long-temps, ils relâchent trop, ôtent le ton, donnent naissance à la bouffissure, aux infiltrations, aux hydropisies, amènent la foiblesse des organes, la langueur des digestions, le dévoiement, les pâles couleurs, &c.

§. I I.

Racines émollientes.

Nous n'en connoissons pas d'exotiques, parce qu'on ne nous en envoie pas, & que nous en avons une assez grande quantité d'indigenes, comme celles de guimauve, de mauve, de nénuphar, de grande consoude, de cynoglosse, le bulbe de lis, &c. Toutes ces racines jouissent des mêmes propriétés naturelles chymiques & médicinales. Elles n'ont point d'odeur, excepté celle de lis, qui en a un peu, ne donnent pas d'huile essentielle, excepté celui-ci, qui en contient une petite quantité: elles sont très-mucilagineuses, donnent leur principe mucilagineux à l'eau, point au vin ni à l'esprit de vin, & se corrompent promptement étant susceptibles d'une prompte fermentation. Elles sont toutes relâchantes, émollientes, inviscantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On les donne, en général, à la dose d'une once ou une once & demie, en décoction dans une pinte & demie ou deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à une. Elles ne s'emploient point dans le vin, ni en teinture, ni en poudre, mais souvent en sirop.

Parmi ces racines, il y en a de plus relâchantes les unes que les autres. Les plus émollientes sont celles dont le mucilage est le plus aqueux, comme sont celles de guimauve, de mauve, de lis, &c. On les emploie quand il faut rafraîchir & ramollir; ce que fait sur-tout très-bien le bulbe de lis, qu'on emploie

très-souvent en lavement : on en prend pour cela la moitié d'un , auquel on fait subir une assez forte décoction. Cette racine contient un principe mucilagineux trop fade & trop abondant , pour pouvoir être employée à l'intérieur : il contient de plus un principe légèrement narcotique , qui en fait un excellent émoullient , relâchant & résolutif. On en prépare par infusion une huile qui s'empare de son principe mucilagineux. Cette huile est relâchante , résolutive , légèrement narcotique : on l'emploie en lavement , & très-souvent on en fait des embrocations dans les maladies inflammatoires du bas-ventre.

Nénuphar.

Le nénuphar , *nymphaea alba* , L. , contient dans sa racine un mucilage très-aqueux , très-abondant , très-rafraîchissant & relâchant. L'usage habituel qu'en font quelques personnes est toujours dangereux. Dans beaucoup de maisons religieuses , on en met dans le bouillon , dans la vue de restreindre la concupiscence & les desirs vénériens , & il passe pour un excellent anti-aphrodisiaque. Il est certain qu'il l'est beaucoup par ses effets secondaires ; car , par son principe émoullient & relâchant , il produit la langueur de l'estomac , dispose à la dissolution du sang , &c. J'ai fait la médecine dans une maison de Carmélites , où l'on fait un grand usage du nénuphar : la plupart des religieuses digèrent très-mal , sont pâles , bouffies , disposées aux infiltrations séreuses , à l'hystéricisme par foiblesse , &c. Il seroit donc à souhaiter qu'on n'employât cette racine que comme médicament , quand il faut relâcher , détendre , humecter , comme dans le priapisme , le satyriasis , la nymphomanie , pour invisquer la matière acrimonieuse qui irrite les reins , la vessie , l'uretre ; car cette cause produit plus souvent cette maladie que *l'æstrum venerum*. Il est vrai que le nénuphar apaise mieux qu'aucun autre moyen cette espece de feu vénérien. Le nénuphar est utile aussi

quand, dans les fièvres aiguës, il y a délire phrénétique, convulsions par pléthore & éréthisme; alors on l'emploie en sirop à la dose d'une once ou une once & demie en potion, ou dans des boissons plus abondantes, comme dans une pinte d'émulsion.

Consoude.

La racine de grande consoude, *symphitum officinale*, L., contient un principe mucilagineux peu aqueux, & beaucoup plus terreux que dans les autres racines émollientes. Aussi est-elle moins humectante & relâchante, à moins qu'on ne lui fasse subir qu'une très-légère décoction: autrement l'élément terreux se dissout & la préparation devient astringente. Comme astringente, elle est très-usitée dans les hémorrhagies du poumon, de la matrice, dans les anciens dévoiemens, &c. Il est sûr que c'est un assez bon remède dans l'hémoptysie; cependant elle ne convient point, quand celle-ci a lieu par pléthore, par éréthisme & tension vers le poumon: elle augmenteroit alors la pesanteur de la poitrine & l'embarras de la circulation; il faut à sa place les saignées & les délayans les plus légers. Mais si l'hémoptysie dépendoit de relâchement, de dissolution du sang, alors le sirop de grande consoude convient très-bien, & on l'emploie pour édulcorer les boissons appropriées. La dose de la racine en décoction est d'une demie-once, une once ou une once & demie dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à trois demi-setiers ou à une pinte. Mais comme cette boisson est dégoûtante & un peu fatigante, on préfère le sirop, à la dose d'une once dans une potion, ou d'une cuillerée à café sur chaque tasse de boisson.

La cynoglosse, *cynoglossum officinalis*, L., a une racine mucilagineuse, mais dont le mucilage est moins aqueux que celui du nénuphar, & moins terreux que celui de la grande consoude. Elle est employée comme astringente & émolliente, mais

assez rarement. Un médecin botaniste a cru avoir découvert qu'elle étoit narcotique ; mais les anciens ne lui connoissoient point cette propriété, & dans le fait elle ne l'a pas. Il est vrai qu'il y a des pilules calmantes & somnifères très-accréditées, qui portent son nom ; mais elles n'excitent le sommeil, que parce qu'elles contiennent de l'opium & des semences de jusquiame. Ainsi on pourroit, sans regret, éloigner la cynoglosse de l'arsenal médical.

2°. Feuilles émollientes.

Elles sont très-nombreuses ; telles sont les feuilles tendres des patiences, des arroches, des chicoracées, des solanées, comme celles de morelle, & sur-tout de bouillon blanc. Celles-ci sont très-émollientes, mucilagineuses, & contiennent outre cela un principe légèrement narcotique qui les rend plus calmantes, plus rafraîchissantes & plus résolatives. On les emploie à l'extérieur sur les inflammations, les hémorrhoides douloureuses, & en lavement. On en fait aussi des fomentations émollientes ; pour cela, on en fait une forte décoction, & on prend le marc que l'on applique sur la partie affectée : ou bien on se sert de flanelles qu'on a trempées dans cette décoction. Les décoctions des solanées servent encore à faire des lotions dans le cas d'ulcères chancreux, douloureux, &c. Les autres feuilles émollientes sont celles de senegon, de pariétaire, de mercuriale, d'acanthé, de joubarbe, de poirée, de malvacées, &c. Toutes ces feuilles s'emploient peu à l'intérieur, mais en lavement & en fomentation, comme il vient d'être dit.

Sagou.

Le sagou est une matière farineuse, que l'on prépare avec la moëlle tendre d'une espèce de palmier, *cycas circinale*, L., qui croît dans le Japon, le Malabar, les îles Moluques, &c. Les Indiens broient

cette moëlle qu'ils ont retirée des feuilles de cycas , & la réduisent sous forme de petits grains qu'on nous apporte. Cette substance mucilagineuse a été très-vantée dans les maladies de poitrine , & M. Malouin a soutenu une these *an phthisis sagu* , où il a conclu pour l'affirmative. On l'emploie aussi pour nourrir les personnes très-affoiblies , ceux qui sont dans le marasme , qui sont épuisés par de longues évacuations par les excès vénériens , pour arrêter quelques diarrhées séreuses. La dose en décoction est depuis deux gros jusqu'à une demie-once dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié , ou à trois demi-setiers , & qu'on aromatise ensuite avec la cannelle , le gingembre , pour la rendre tonique , avec le sirop balsamique de Tolu , pour la rendre vulnéraire , ou bien on l'unit avec le lait. Pour en faire une crème , on rapproche la décoction. Quelquefois aussi on donne le sagou en poudre , mais il ne réussit pas aussi bien. C'est un aliment médicamenteux , invisquant , qui nourrit d'une manière douce & légère , & qui , sous ces rapports , est utile , dans beaucoup de circonstances. On en peut dire autant du salep , excepté que le mucilage de celui-ci est plus épais que celui du sagou.

3°. Fleurs émollientes.

Les fleurs émollientes sont celles de violette , de tussilage , de bouillon blanc , de coquelicot , de sureau , &c. On les emploie quand il faut envelopper une matiere tenue & âcre qui irrite le poumon , comme dans les maladies catarrhales de cet organe , quand elles ont lieu avec inflammation ; alors elles sont utiles en ce que , par leur mucilage , elles invisquent cette matiere acrimonieuse , & qu'elles sont en même-temps légèrement expectorantes.



4°. Fruits émolliens.

Les fruits émolliens sont ceux dont nous avons parlé à l'article des expectorans , comme les sébestes , les jujubes , les dattes , les figues , les pruneaux , les raisins de Corinthe , &c.

5°. Semences émollientes.

Il y a beaucoup de semences émollientes ; les principales sont celles de lin , de psyllium , les pignons doux , les pistaches , &c. Celles de ces semences qui contiennent le plus de substance huileuse , sont les plus émollientes. Les plus usitées sont celles qu'on appelle émulsives , comme les amandes douces , & les semences froides majeures & mineures. Les majeures sont tirées des plantes cucurbitacées , comme le melon , la courge , le potiron & les concombres ; les mineures sont fournies par la chicorée , la laitue , l'endive & le pourpier. Ces semences ne sont jamais employées en décoction , parce que leur huile se gâteroit ; mais on les triture pour obtenir leur suc émulsif , qu'on donne , ou seul , ou dans quelque potion appropriée. Par exemple , on prend trois gros ou une demie-once de ces semences , & on les broie dans suffisante quantité d'eau pour en retirer quatre ou cinq onces d'émulsion , que l'on étend dans un véhicule convenable. Une émulsion est donc une liqueur dans laquelle l'huile est dissoute dans l'eau par le moyen d'un mucilage , & c'est ce que l'art imite utilement dans la composition des loochs. Les émulsions sont d'excellens tempérans & rafraîchissans , très-utiles dans les maladies inflammatoires , les fièvres ardentes , les douleurs vives des voies urinaires excitées par les cantharides , dans les desirs vénériens trop exaltés , le délire phrénétique , &c. ; alors on y joint souvent le sirop de nénuphar.

Les amandes ameres ne sont pas d'usage en méde-

cine, si ce n'est pour donner du goût à l'huile d'amandes douces, naturellement très-fade; c'est pourquoi, quand on veut exprimer cette huile, on y mêle trois ou quatre amandes amères; on en fait de même quand on prépare le sirop d'orgeat.

Graine de lin.

La graine de lin, *linum usitatissimum*, L., s'emploie à l'intérieur en décoction, dans le cas de maladies inflammatoires du bas-ventre & des voies urinaires. Elle diminue très-bien l'éréthisme & l'irritation de ces organes, & l'âcreté de l'urine, qui n'est plus si stimulante à son passage. C'est de cette manière qu'elle est diurétique. Comme ces semences contiennent un mucilage très-épais, on recommande de les renfermer dans un linge, & de ne leur faire subir qu'une décoction. La dose est d'une cuillerée à café sur une pinte & demie d'eau, qu'on fait réduire à une pinte. On retire de la graine de lin une huile très-utile comme laxative dans les pleurésies & péripneumonies, quand on veut détendre, relâcher, & en même temps obtenir quelques selles. La dose est de quatre, cinq ou six onces, par cuillerée: elle est en effet plus purgative que les autres huiles.

6°. Sucs émoulliens.

Les sucs les plus usités qui jouissent de cette propriété, sont la gomme adragant, la gomme arabique & l'huile. Une dissolution de gomme adragant est très-utile dans le cas de poison corrosif: celle de gomme arabique est fort employée dans les maladies inflammatoires, pour relâcher, amollir, invisquer l'acrimonie de la matière morbifique, & c'est pour cela qu'elle est d'une grande utilité dans les toux pituiteuses causées par une matière âcre, dans les diarrhées, les dysenteries, & les maladies des voies urinaires produites par la même cause. C'est un aliment
doux

doux , très-utile aux sujets épuisés , & à ceux qui ont les humeurs très-âcres. Cette gomme se retire d'une espece d'acacia qui croît en Egypte , *mimosa nilotica* , L. Nos arbres en fournissent aussi , mais qui est beaucoup plus tenace , & se dissout difficilement. La dose de la gomme arabique est d'un gros ou un gros & demi bouilli dans une pinte & demie d'eau qu'on fait réduire à moitié. C'est un excellent mucilagineux qui , comme tel , est aussi expectorant.

La gomme adragant est fournie par un arbrisseau épineux , *astragalus traga cantha* , L. , qui croît dans les contrées méridionales de l'Europe , sur-tout dans l'île de Candie. Son mucilage est beaucoup plus épais que celui de la gomme arabique ; aussi elle ne sert guere qu'à faire des loochs , &c.

Huile.

L'huile est une espece de mucilage , si ce n'est que le principe terreux y est beaucoup plus atténué , qu'il y a beaucoup moins d'eau , & beaucoup plus de phlogistique que dans le mucilage. L'huile ne se dissout point dans l'eau , parce qu'elle en contient elle-même trop peu ; elle s'enflamme à cause de son phlogistique , & elle se dissout de préférence dans l'esprit de vin. Les huiles ont été dans leur immaturité des mucilages , car les noix , les olives , &c. , avant qu'elles ne fussent mûres , étoient mucilagineuses ; ainsi le mucilage lui-même est une huile , mais très-peu atténuée. L'huile n'est point nourrissante comme le mucilage , mais elle est plus relâchante , & à certaine dose , elle est purgative , propriété que n'a point le mucilage. Elle relâche aussi plus promptement que lui , & est plus anti-phlogistique : elle amollit & détend ; le mucilage un peu concentré est plutôt invisquant & astringent. Aussi , dans les phrénésies , les maladies inflammatoires du poumon & du bas-ventre , recommande-t-on beaucoup l'huile , en potion ou en lavement. Dans le cas d'empoisonnement par des matieres corrosives ,

on en prend une grande quantité au moment même où on vient de les avaler. Quelques praticiens se sont récriés sur l'usage de l'huile dans les maladies inflammatoires; ils prétendent qu'elle peut alors se rancir & devenir âcre, & M. Le Camus, entre autres, vouloit en proscrire l'usage dans ces circonstances; mais il est certain que ce seroit se priver d'un moyen précieux, & qu'on ne peut pas, dans ces cas, remplacer par d'autres. Il est bien vrai aussi que quand l'inflammation est tombée & que la maladie devient putride, l'huile pourroit se corrompre, & augmenteroit la putridité déjà existante. Mais elle convient toutes les fois qu'il faut rafraîchir, amollir, & exciter les évacuations intestinales. La dose est d'un demi-verre par prise, jusqu'à la concurrence d'une pinte par jour: elle fait vomir, purge, relâche, & est souvent très-utile sous tous ces rapports.

A l'extérieur, l'huile est aussi employée comme relâchante & émolliente: on l'a recommandée dans les blessures faites par la morsure des animaux vénimeux, comme la vipère; mais malgré quelques expériences qui auront pu faire naître cette opinion, l'alkali volatil est alors préférable. On l'a aussi recommandée en fomentation dans l'hydropisie ascite; mais je l'ai employée dans cette maladie sans aucun bon effet. Quelques observations auront encore trompé sur cet objet: elle aura réussi dans quelques ascites dépendantes de trop de sécheresse & d'éréthisme, où il faut d'étendre & relâcher: peut-être agit-elle aussi alors en bouchant les pores de la peau, de manière que la matière de la transpiration se porte sur les voies urinaires qui, forcées ainsi de s'ouvrir, donnent un libre passage à l'eau contenue dans le bas-ventre. Mais, en général, cette pratique est infructueuse.

Il n'y a point de racines, d'écorces, de feuilles, ni de fleurs qui fournissent de l'huile grasse par expression; mais beaucoup de fruits & de semences en contiennent, comme l'olive, l'amande, la pistache, le pignon doux, la noix, les semences de pavot, dont

L'huile est improprement appelée *huile d'aillet*. L'huile d'olive s'emploie à l'intérieur, quand il faut détendre, rafraîchir & exciter les selles. Celle d'amande douces est employée dans les inflammations de poitrine, de bas-ventre, &c. On la préfère aux autres, parce qu'elle a une odeur plus agréable, & qu'elle est moins dégoûtante; cependant, comme on la trouve rarement bonne dans les boutiques, on aime mieux souvent celle d'olive qui est plus sûre. L'huile de noix a été regardée comme un excellent anthelminthique.

On a dit qu'elle faisoit mourir les vers en bouchant leurs trachées, & qu'elle les évacuoit ensuite par sa vertu purgative; mais j'ai vu des vers intestinaux vivre très-long-temps dans l'huile, & aujourd'hui celle de noix est rarement employée comme vermifuge. M. Passerat de la Chapelle a conseillé, contre le tœnia, deux onces d'huile de noix mêlées avec pareille quantité de vin de Malvoisie: on prend le tout par cuillerée de temps en temps; mais cette méthode a rarement réussi, & a très-souvent manqué son but.

§. III.

Toutes les substances émoullientes doivent leur vertu à un principe mucilagineux, huileux, émulsif, qui est un excellent relâchant, invisquant, tempérant. Ce principe est fixe, & nullement volatil; car les eaux distillées de ces substances n'ont aucune vertu. L'infusion ne suffiroit pas non plus pour extraire ce principe mucilagineux, qui ne cede qu'à la décoction. Qu'est-ce donc qu'un mucilage? C'est une substance assez épaisse, consistante, tremblante, ressemblant assez à la gelée des substances animales, ayant la propriété de cette gelée, qui, elle-même, n'est qu'un mucilage très-atténué & animalisé. Le mucilage peut donc servir de nourriture aux animaux, & c'est ainsi qu'il est très-utile aux personnes épuisées. Il n'a point d'odeur ni de goût, & ne communique rien à son eau.

distillée. Quand on le soumet à la distillation, il sort d'abord une eau pure & inodore, ensuite une substance huileuse légère, puis un acide; enfin un alkali volatil, qui est le produit de l'action du feu sur la substance terreuse très-exaltée & très-peu abondante dans le mucilage. Il se dissout dans l'eau, à cause de l'eau qu'il contient, ne s'enflamme point, parce que son principe aqueux surpasse beaucoup le principe huileux, qui n'y est qu'en petite quantité. Il est susceptible de fermenter, parce qu'il a tous les principes nécessaires pour cela; il est plus ou moins épais, selon qu'il contient plus ou moins d'eau ou de terre. L'élément terreux est en plus grande quantité dans les racines mucilagineuses; les fleurs, au contraire, n'ont qu'un mucilage peu épais. Dans les fruits on trouve, outre le mucilage, un principe saccharin; dans les semences, le mucilage est épais & abondant: il l'est aussi dans les sucs qui, quand ils ont un certain degré de consistance, prennent le nom de gommés, de même que les baumes prennent celui de résines, quand ils sont consistans jusqu'à un certain point. Les propriétés du mucilage sont donc d'être nourrissant, invisquant, relâchant & émollient, quand il n'est pas trop rapproché.

Les émoulliens sont calmans & anodins, parce qu'ils diminuent l'éréthisme, & invisquent les matières âcres. Cependant, comme nous l'avons dit, le bulbe de lis, *lilium candidum*, L., paroît être vraiment anodyn, & contenir un principe éthéré un peu narcotique. On prétend même que son eau distillée, souvent cohobée, peut jetter dans l'assoupissement, de même que celle des fleurs. La décoction de bulbe de lis est très-souvent employée en lavement dans les maladies inflammatoires du bas-ventre, & l'huile qu'on en prépare, est très-utile en fomentation dans le rhumatisme aigu, &c. Enfin, nous observerons que les mucilagineux conviennent très-bien, comme nourrissans, dans le cours & à la fin des maladies putrides, parce qu'ils empêchent le marasme,

en même temps qu'ils corrigent la putridité des humeurs.

Le regne minéral ne possède qu'un seul émollient, qui est l'eau; le regne animal en contient aussi un, qui est la partie gélatineuse des animaux.

Il y a beaucoup de préparations pharmaceutiques émollientes: tels sont les sirops de guimauve, de consoude, de capillaires, &c.; les différens loochs, qui sont la combinaison de l'huile avec l'eau par le moyen d'une gomme, & sur-tout de la gomme adragant. Ils sont émolliens, relâchans, invisquans, & quelquefois on les rend incisifs par le moyen de l'oxymel scillitique, du kermès minéral, du sirop balsamique de Tolu.

ANTI-SPASMODIQUES.

§. I.

On donne ce nom aux médicamens qui sont propres à combattre les maladies produites par l'ataxie ou irrégularité de l'action des nerfs. Quand cette irrégularité va jusqu'à occasionner l'épilepsie, les médicamens propres à la guérir se nomment *anti-épileptiques*; quand le genre nerveux n'est que peu irrité, que les accès sont légers, sans chute, ni perte de connoissance, ils portent le nom de *nervins*, de remèdes contre les vapeurs; quand les maladies nerveuses dépendent plus particulièrement de la matrice, on les appelle *anti-histériques* & *anti-hypochondriaques*, si le siege de la maladie est dans les visceres du bas-ventre. Lorsqu'ils agissent immédiatement sur le genre nerveux en arrêtant ses mouvemens irréguliers, en suspendant les convulsions, & en s'opposant aux récidives, sans autre effet secondaire sensible, sans même attaquer sensiblement la cause première de la maladie, ils sont nommés *anti-spasmodiques*. Quand